IMPRIMERIE DE L'ABEILLE
Frontispice, l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et face de la Poste.

CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance : on ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être franchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.
et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur **TUSCARORIA**, capitaine Wright, sera prêt à recevoir du fret, le mercredi, 15 courant, et partira aussitôt pour le susdits ports. Pour fret ou passage s'adresser à
13 janv FORSYTH, GOODWYN & co.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

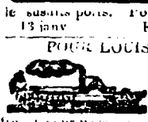

Le bateau à vapeur **MICHIGAN**, capitaine D. Heart, partira pour les susdits endroits, le mercredi 14 courant, pour la balance du fret ou pour passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
13 janv Nouvelle Levée, No. 28 et 29.

POUR THIBODEAUVILLE ET LAFOURCHE.

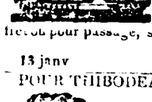

Le bateau à vapeur packet, **GLADIATOR**, capitaine Bulow, partira pour les endroits ci-dessus et les lieux intermédiaires, le 10 courant, à 10 heures après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
TOURNE & BECKWITH,
13 janv Nouvelle Levée, No. 28 et 29.

POUR CINCINNATI, MAYSVILLE, WHEELING ET PITTSBURG.

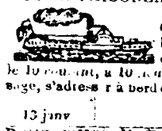

Le beau bateau-à-vapeur IOWA, capitaine Walsh, ayant la majeure partie de son chargement prêt, partira sous peu. Pour la balance du fret et pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
1 jan rue Nlle Levée, no 28 et 29.

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.

Le bateau à vapeur **DELTA** capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Plaquemine, et prendra du fret et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
8 novembre J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER
Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermediaires.

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à
L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.
N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé
1 septembre—tf

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis à midi ou plus tôt, avec la malle des Etats-Unis ; et revient à les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'autre du débarquement des passagers. 6 nov

POUR LA HAVANE.

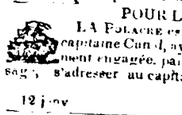

La Polacre espagnole, fine voilière, Viscayna, capitaine Cundi, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
J. PRATS & FILS,
12 janv 52, rue St. Anne.

POUR APALACHICOLA.

La goëlette **ATLANTIC**, doublée en cuivre, capitaine S. Sawyer, ayant une partie de son fret engagée, partira incessamment. Pour le reste du fret ou pour passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
TOURNE & BECKWITH,
12 janv Nouvelle Levée, No. 28 et 29.

POUR LA HAVANE.

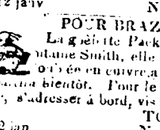

Le beau brick espagnol **TIGER**, capit. Pla, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
J PRATS & FILS,
12 janv rue Ste. Anne, No 52

POUR LA HAVANE.

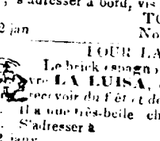

Le brick espagnol fin voilier et doublé en cuivre **LA LUISA**, capitaine Delgado, est prêt à recevoir du fret et des passagers, pour le susdit port. Il a une très-belle chambre pour loger des passagers. S'adresser à
GARCIA, BUYO & Co.,
12 janv Rue Ste. Anne, No 31.

POUR VERA-CRUZ.

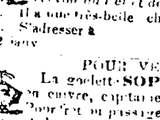

La goëlette **SOPHIA**, fine voilière, doublée en cuivre, capitaine Martin, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à bord, entre les rues Conti et Saint Louis, ou à
HARRISON, BROWN & co.
10 janv rue Royale, no 117.

POUR LIVERPOOL.

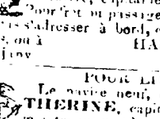

Le navire neuf, et doublé en cuivre, le **CATHERINE**, capitaine Hugh Longmier, est maintenant prêt à prendre son chargement pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements pour quatre passagers dans la chambre, s'adresser à bord, vis-à-vis du poteau no. 50, ou au bureau de
G VANCE & R GAMBLE,
8 janv rue de la Douane, no. 51.

POUR VERA-CRUZ,

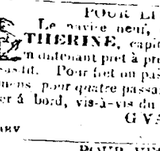

Le brick bien connu, Général SANTA ANNA, capitaine Vaustauven, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou passage, s'adresser à
8 janv M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR LA MOBILE (par le fleuve).
Paquebot du 10 déc

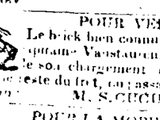

La goëlette **MONTGOMERY**, capt, Smith partira comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou le passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à
TOURNE & BECKWITH,
7 janv rue de la Nlle-Levée, no 28 & 29.

A FRETER OU A LOUER,

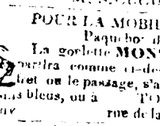

La goëlette neuve, doublée en cuivre, **ATLANTIC** capitaine J Sawyer, peut prendre un fret de 1000 barils. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à
TOURNE & BECKWITH,
7 janv rue de la Nlle-Levée, no 28 et 29.

POUR LA HAVANE.

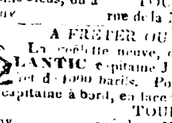

Le brick espagnol, fin voilier **EMELIO**, capitaine Just ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
J PRATS & FILS,
6 janv rue Ste. Anne, no 52.

POUR LE HAVRE.

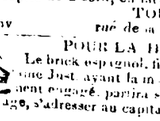

Le beau navire français fin voilier **LA FORTUNE**, est maintenant à sa charge, pour fret ou passage s'adresser à
TH. NICOLET & Co.
3 janv No. 26 rue Bienville.

POUR LA LAVANE OU MATANZAS.

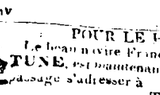

Le brick espagnol **TIGER**, capit. Pla, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
J PRATS & FILS,
27 déc rue Ste. Anne, No 52

POUR LIVERPOOL.

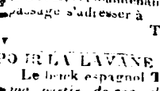

Le navire anglais **HEROINE**, capitaine Jas. Hudson, est actuellement à bas du marché à vande, est maintenant prêt à prendre du fret. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
19 déc G. VANCE & R. GAMBLE.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DES PREUVES, dans et pour la paroisse St. Jean Baptiste.—Présent Phon. Térance Leblanc Mercredi 17 décembre 1834 Succession de Joséphe Champagne veuve Pierre Brou. Sur motion de Valbron, l'un des créanciers de la dite succession, informant la cour que les héritiers de la dite Joséphine Champagne veuve Pierre Brou, ont renoncé à sa succession, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers de la dite succession, ait lieu en l'office du Juge, ex-officio notaire public, à l'effet d'accepter avoué, de fixer les termes et conditions auxquels seront vendus les biens de la dite succession, et prendre toutes autres mesures que leur intérêt pourra exiger. Extrait des minutes, ce 17 Décembre 1834
27 déc—3p LESCALIER, Greffier

A VENDRE Reçus de l'Assurance des négocians.
10 janv ED. GOTTSCHALK, courtier,

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu, le samedi, 17 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett : No. 1, un terrain formant l'encoignure des rues St Ferdinand et Casacalvo, vis à vis les écuries de la compagnie des architectes, ayant 32 pieds 4 pouces de face à la première rue, sur 120 pieds à la seconde, avec les bâtisses qui sont dessus, savoir :

Une maison neuve de briques, entre poteaux, de quatre appartemens à feu, une galerie, deux cabinets, deux caves, grenier etc.—elle est couverte en bardeaux, et a 32 pieds sur 40, dans la cour qui est en partie briquetée, se trouvent un bon puits et une cuve d'environ 1000 gallons, l'acquéreur aura droit à la cuisine et aux lieux d'aisance qui sont sur le lot no. 2, en les faisant enlever à ses frais et dépens.

No. 2, un lot attenant au précédent, ayant 28 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue St. Ferdinand sur 120 pieds de profondeur.

No. 3, un lot de mêmes dimensions, attenant au précédent.

Nos. 5, 6 7, 8—5 lots contigus, ayant chaque 28 pieds de face à la rue Casacalvo, sur 159 pieds 9 pouces de profondeur.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant M. L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un lot de terre ayant 26 pieds de face à la rue de la Levée, 36 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Gallatin sur une profondeur de 144 pieds 3½ pouces d'un côté, et 140 pieds, 8 pouces 4 lignes de l'autre.

Un lot attenant au précédent, ayant 26 pieds à la rue de la Levée, 26 pieds, 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Gallatin, sur une profondeur de 137 pieds, 3 pouces 2 lignes. Ces deux lots sont désignés par les nos. 26 et 27, sur un plan dressé par J. Pilié et déposé en l'étude de W Christy, notaire.

Un lot, désigné au dit plan, par le no 36, ayant 26 pds 11 pouces en face à la rue de la Levée, 26 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Gallatin, et 165 pieds 7 pouces de face à la rue de l'Hôpital.

Un lot désigné au dit plan par le no 16, situé entre les rues de l'Hôpital et des Barraques, ayant 26 pieds 10 pouces et 4 lignes de face au chemin public, et à la rue Gallatin, sur une profondeur de 116 à 119 pieds.

Conditions : en quatre termes, de janvier 1836 à janvier 1839. Les plans des propriétés ci dessus décrites seront exposés à la Bourse le jour de la vente.

PAR TRICOU & CANONGE.

Il sera vendu le Vendredi 16 janvier prochain, à midi à la Bourse de Hewlett.

Trois maisons neuves à 3 étages bâties en briques et couvertes en ardoises, les dépendances sont également à trois étages, bâties en briques et couvertes en ardoises. Elles sont situées à l'encoignure des rues Condé et Esplanade.

Chaque maison est bâtie sur un terrain de 21 pieds à pouces de face sur 110 environ de profondeur.

La maison de l'encoignure $2000 comptant, le reste payable dans 10 ans portant 9 pour 100 d'intérêt; l'acquéreur fournissant caution à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les deux autres seront vendues à 6 12 18 et 24 mois de crédit l'acquéreur fournissant des billets endossés à la satisfaction, divisés en coupons à le convenance du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Et la maison du centre est louée à bail pour un an à partir du ternovembre dernier. 5 jan

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu, mardi, 20 du courant à midi, à la Bourse si jusqu'alors on n'en dispose pas à l'amiable, une jolie maison à deux étages, peinte en blanc, cuisine, maison en bois etc. Le lot situé au faubourg Franklin, entre les rues Bons Enfans et Morales, ayant 94 pieds 5 pouces et 4-5 de face sur la rue des Champs Elysées, chemin à coulisses du lac Pontchartrain; sur 105 pieds 9 pouces et 4 2 de profondeur, les bâtisses sont neuves et très bien faites.

Conditions—moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant M. T Seghers, not. pub, aux frais de l'acquéreur. 5 janv

PAR F. DUTILLET.

LUNDI, 19 janvier, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett :

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue d'Amour, entre les rues des François et de l'Union, no 157, ayant 30 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, borné par les propriétés des sieurs Martin et Ang. Théodore, sur le quel il existe plusieurs bâtisses en bon état, en bois, briques et entre poteaux.

Conditions : un tiers comptant, un tiers à 6 mois et la balance à 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à paiement.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. 30 déc—4, 1p

INSTRUMENS DE MUSIQUE

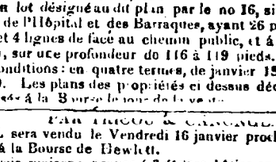

J. FORSTER, arrivant de Londres, a l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il manufacture et répare tous les instrumens de musique généralement quelconque ; il espère que le patronage qu'il reçut l'année passée des habitans de cette ville, lui sera continué, promettant de faire tous ses efforts pour le mériter de plus en plus.

Il répare les pianos, harpes, guitares, violons, violoncelles et toute espèce d'instrumens à vent.

N. B. Il accorde les pianos par contrats pour la saison et s'engage à se transporter partout jusqu'à 20 milles de la cité. Conditions :—Pour la ville, pour accorder, régler et mettre des cordes autant que le besoin l'exigera, dix piastres payables d'avance, et pour la campagne le prix sera modéré à proportion de la distance. Il achète et vend des pianos de seconde main, à commission. Son adresse rue Poydras No. 61, entre les rues Magasins et Camp. 10 janv

Le Cours des Leçons de
L'ECOLE DE MEDECINE
DE LA LOUISIANE,

Commencera le premier Lundi de Janvier 1835, et continuera pendant quatre mois à dater de ce jour.

THOMAS HUNT, D. M.
Professeur d'Anatomie et de Physiologie.
JOHN HARRISON, D. M.
Adjoint.
CHS. A. LUZENBERG, D. M.
Professeur de Chirurgie, Théorique et pratique.
J. MONRO MACKIE, D. M.
Professeur de Médecine Théorie et pratique.
THOMAS R INGALLS, D. M.
Professeur de Chimie et de Pharmacie.
EDWARD H. BARTON, D. M.
Professeur de la Matière Médicale.
AUGUSTE H. CENAS, D. M.
Professeur d'Accouchemens et des maladies des femmes et des enfans.

Des démonstrations d'Anatomie pratique seront faites tous les jours par le professeur Adjoint d'Anatomie et de Physiologie.

Des leçons de Chimique seront données, deux fois par semaine à l'Hôpital de la Charité.

L'Hôpital sera ouvert tous les jours pour les études des élèves. THOMAS HUNT, M. D.
28 oct—3ps Doyen de la faculté.

SANGSUES.—30,000 sangsues de choix, en débarquement de la barque Bonne Mère, venant de Nantes, à vendre en gros et en détail à des prix modérés chez le soussigné, rue Royale, no. 123.
8 déc A PEYCHAUD.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE

Partie marronne de chez le soussigné la semaine dernière, la négresse africaine **RACHEL**, d'environ 4 pds quelques pouces de hauteur, âgée de 18 à 20 ans ; elle est corpulente, figure ronde et portait généralement un mouchoir de coû'eur autour de sa tête : le propriétaire ne peut désigner l'habillement qu'elle avait sur elle, lors de sa disparution, elle avait un collier de fer au cou depuis trois ou quatre jours. Ladite récompense sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné, no. 86, rue St. Louis.
3 déc—tf M. DEL ACEBO.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné la jeune négresse **JANE**. La dite négresse est haute d'environ 5 pieds; elle a une cicatrice sur chaque bras, près du cou de, et une derrière le cou. Lorsqu'elle est partie, elle avait une robe d'indienne, fond brun ; elle a bonne tournure, les lèvres épaisses, elle se tient droite, et sourit ordinairement lorsqu'on lui parle. Toutes personnes recevant ou employant la dite esclave seront poursuivie selon toute la vigueur des lois.
Wm HOLMES & co.
jan rue de la Vieille Levée.

LES personnes qui désireront contracter pour qu'on leur fournisse du bois de chauffage à l'année, et de qualité supérieure, pourront s'adresser à
ARMAND MARIGNY,
10 déc—3m Au Rail Road.

Chapeaux, Bottes et Souliers, en gros et en détail
NOS. 79 & 92
Rue de la Levée, à l'enseigne des deux bottes d'or,

ONT reçu par les navires Minerva et Huntsville, et la barque Clement, et offrent à vendre :

Souliers de veau-maroquin, pour hommes, bottes idem, brodequins de veau, cousus et chevillés, souliers do ; escarpins à talons; souliers de danse en maroquin, bottes chevillées pour jeunes gens; idem cousues; brodequins cousus et chevillés, pour jeunes gens: bottes pour enfans; brodequins idem, chapeaux pour hommes, en soie et autres; dito fourrés; ainsi qu'un assortiment général de casquets pour hommes, jeunes gens et enfans; et de brodequins pour nègres, des malles, du cirage, etc.
2 déc Wm. HOLMES & co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & BRIGHT.

Il sera vendu le mercredi, 22 janvier, à la Bourse de Hewlett, à midi, les propriétés de grande valeur, connues suit :

1o. un terrain situé rue Royale, entre Quartier et Hôpital, mesurant 29 pieds de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur, ensemble la maison et la cuisine sur le dit terrain.

Un autre terrain au faubourg Marigny, dans la rue Moreau, entre la rue des Champs Elysées et des Français, ayant 56 pieds de face à la rue Moreau, sur 120 pieds de profondeur.

Un autre terrain au faubourg Franklin, dans l'Ilet 56, no 11, à l'encoignure de la rue Marigny et St. Jean Baptiste, ayant 39 pieds 8 pouces de face à la rue Marigny, sur 120 à la rue St. Jean Baptiste, ensemble une bonne maison à quatre appartemens, galerie, cabinets et cuisine et autres dépendances.

Un autre terrain contigu au précédent, no 13, ayant 40 pieds de face à la rue Marigny, sur 120 pieds de profondeur, ensemble une écurie bâtie sur le dit terrain.

Le tout sera vendu à 4, 6, et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'au parfait paiement. Les actes de vente seront passés chez Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 janv—11

PAR TRICOU & CANONGE.

Il sera vendu mercredi, 14 du courant, à la Bourse de Hewlett, à midi, MILLY, négresse créole, âgée de 16 ans, accoutumée à avoir soin des enfans et bonne domestique de maison. Elle est robuste et garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions : 6 mois en donnant un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé devant Le Gardeur, not. public, aux frais de l'acquéreur. 10 janv

PAR HEWLETT & BRIGHT.

JEUDI, 15 de janvier, à la Bourse, à midi, il sera vendu, un Terrain situé à l'encoignure des rues de la Douane et Robertson, de 60 pieds de face à la première, sur 132 pieds 2 pouces sur la seconde, désigné sous le No. 6, de l'Ilet 36, mesure française.

Conditions—Un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, en l'étude de H. Pédesclaux, notaire public. 1er janv

PAR MOSSY & GARIDEL.

JEUDI 15 du courant, il sera vendu, à la Bourse Hewlett, 1o. un morceau de terre de 3 arpens de face, sur 80 arpens de profondeur, situé sur la rive droite du fleuve, à environ huit milles de la Nouvelle-Orléans, à la partie supérieure par la propriété de Me veuve Ursin St-Amant.

2o. Un morceau de terre, de mêmes dimensions que le précédent et y attenant.

3o. Un morceau de terre de 4 arpens de face sur 80 de profondeur, attenant au second et adossant, avec tous les édifices qui sont dessus. Tous ces lots sont bien situés et cultivables jusqu'à une grande profondeur. Le chemin à coulisses de Carolton, les rapprochent beaucoup de la ville.

4o. Un lot de terre situé sur la rive droite du fleuve, à un mille et demi au dessous du ferry de la Nlle-Orléans, désigné par le no 7, sur un plan dressé par B. Buisson, et déposé chez M. H. Pédesclaux, not. pub ; le dit lot ayant un arpent de face au fleuve, sur 40 arpens de profondeur, faisant partie de l'habitation ci-devant appartenant à M. Prosper Marigny.

Conditions : 1, 2, 3 et 4 ans de terme avec faculté de reculer le paiement de la moitié de chaque terme, d'année en année, jusqu'au premier février 1842, en payant annuellement et d'avance huit pour cent d'intérêts.

Les acquéreurs fourniront pour les moités exigibles annuellement et leurs billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

5o. Un terrain à l'encoignure des rues Dauphine et de l'Esplanade, ayant cent pieds français à la première rue, sur soixante pieds français de face à la seconde, avec la bâtisse en briques qui s'y trouve.

6o. Un terrain situé rue Condé, entre les rues de l'Hôpital et du Quartier, ayant soixante pieds français de face, sur 120 pieds de profondeur, avec maison en briques à étage et ses dépendances.

Conditions : Pour le terrain, encoignure Dauphine, l'acquéreur se mettra au lieu et place du vendeur, vis à vis de la corporation pour une somme de $1500, sur laquelle il faut payer une vente de 6 pour cent, rachetable en 1839, le surplus du prix payable à 1, 2 et 3 ans de terme.

Le terrain, rue Condé à 1, 2 et 3 ans de terme.

Les acquéreurs seront tenus de fournir pour les deux premiers termes, des billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque.

Cent soixante dix actions de la Banque de l'Union, prime payable à soixante jours en un billet endossé à la satisfaction du vendeur. 7 janv

PAR TRICOU & CANONGE.

Il sera vendu le samedi, 17 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett : 17 BEAUX ESCLAVES, tous acclimatés et garantis des vices et maladies prévus par la loi. Des affiches qui paraîtront quelques jours avant la vente feront connaître les noms, âges et qualités des dits esclaves

Les conditions qui seront avantageuses aux acquéreurs seront connues au moment de la vente.

Les actes de vente seront passés pardevant Gustave Le Gardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 janv

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

Il sera vendu, le lundi 19 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, 30 esclaves mulâtres et nègres, depuis l'âge de 15 jusqu'à 20ans, étant dans cette ville depuis 4 et 6 ans ; parmi ces esclaves il y a des maçons, charpentiers, charretiers et manœuvres, tous sont bons sujets pleinement garantis ; des petites affiches feront connaître les noms, âges et talens de chacun de ces esclaves.

Conditions de la vente—Payables à 6 et 12 mois en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par T. Seghers, notaire. 5 janv

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu vendredi, 16 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, 5 Lots de Terre, avec les bâtisses qui sont dessus, situés au faubourg Annonciation, formant l'encoignure des rues Tchopitoulas et Prytanée ; 2° Lots de Terre, avec les bâtisses qui sont dessus, situés dans le faubourg Saulet, dans l'Ilet No. 24, désignés par les Nos. 1 et 2, ayant chacun 21 pieds 9 pouces de face à la rue Erato sur 129 pieds 9 pouces, 7 lignes de profondeur ; 1°. Lot de Terre, avec les bâtisses qui sont dessus, situé au faubourg Soulet, dans l'Ilet No. 30, ayant 55 pieds 8 pouces de face à la rue Apollo, sur 129 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur. Le tout conformément aux plans qui peuvent être examinés au bureau de l'encanteur soussignné et qui seront exposés à la Bourse le jour de la vente.

Condit ons :—1-5 comptant et la balance dans 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant M. L. TiCaire, notaire public, aux frais des acquéreurs 7 janv

PAR TRICOU & CANONGE.

SERA vendu le jeudi 15 janvier, à la Bourse, à midi, les propriétés suivantes :

Huit terrains au faubourg Ste. Marie, encoignure St. Pierre et Poydras, tels qu'ils sont désignés sur le plan fait par C. Zimpel, et exposé à la Bourse, lesquels sont vendus par consentement des héritiers, pour liquider et faire une partition des biens de feu James Henry, décédé.

Le no 1 est un terrain vacant, à 21 pieds 4 pouces à la rue Poydras, sur 81 pieds 6 pouces de profondeur. Le no. 2, même front sur 84 de profondeur. Le lot no 3 même front sur 86. Le no 4, même front sur 88 pieds 6 pouces. Le no 5 a 37 pieds 8 pouces face à la rue Poydras, sur 121 pieds 8 pouces de profondeur, sur lequel est une maison en briques, à une étage, cuisine, galerie, écurie chambres à domestiques, &c. La maison est assurée à $3000 pour un an du 1er courant.

Le no 5 a 26 6 pouces face à la rue Poydras, sur 125 de profondeur; avec une maison à deux étages, de 6 chambres, 2 cuisines à étage, chambres à domestiques, parloir et salle à manger; écurie, remises, citerne &c. Le lot 7 a pareilles bâtisses, et mesure 20 pieds 6 pouces à la rue Poydras sur 127 pieds 7 pouces. Le no 8 a 30 pieds sur 85.

Aussi : 71 actions de la banque de l'Union, portant hypothèque sur les dites propriétés.

Ces propriétés seront offertes en bloc, et si elles ne sont pas vendues, on criera par terrains.

Conditions—L'acquéreur ou les acquéreurs prendront la charge du paiement d'un piêt sur la Banque de l'Union, de $3560, du 1er. déc, 1831, avec droit de prolonger jusqu'à 20 ans, en payant la 20e. partie et l'intérêt, tous les ans ; deux paiements et 3 ans d'intérêts ont été soldés ; un dixième du prix d'achat, comptant, et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans, avec intérêt de 5 pour cent, billets endossés et hypothèque.

Les actes de vente en l'étude de F. Lewis. 13 jan.

PAR TRICOU & CANONGE.

Il sera vendu, le Vendredi 16 janvier courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

Trois Maisons neuves, à trois étages, bâties en briques et couvertes en ardoises; les dépendances sont également à trois étages, bâties en briques et couvertes en ardoises. Elles sont situées à l'encoignure des rues Condé et Esplanade.

Chaque maison est bâtie sur un terrain de 21 pieds 4 pouces de face, sur 110 environ de profondeur.

Conditions : La maison de l'encoignure, 2000, piastres comptant et le reste payable dans dix ans, portant 9 pour cent d'intérêt, l'acquéreur fournissant caution à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les deux autres seront vendues à 6, 12, 18 & 24 mois de crédit, l'acquéreur fournissant des billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

N. B. La maison du centre est louée à bail pour un an, à partir du 1er. Novembre dernier. 12 janv

MAISON A LOUER—Le soussigné offre à louer sa propriété située rue des Remparts entre Ste Anne et Dumaine, occupée dernièrement par M. Félix De Armas. La maison se compose de quatre grands appartemens avec cabinets et galerie. Il y a cuisine, eave et plusieurs chambres à domestiques dans une bâtisse à trois étages séparée de la maison, le tout en parfait état.

Indépendamment des cours de la maison, il y a aussi un terrain vaste propre à un jardin. S'adresser, rue St Louis, no 90, 3 janv L S SASSINOT.

VENTES PAR LE SHERIF

COUR DE PAROISSE—Joseph Aubert contre les héritiers testamentaires de veuve Larche—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera exposé en vente à la Nlle Bourse, encoignure Chartres et St-Louis, en cette ville, le lundi dix-neuvième jour de janvier courant, à une heure de l'après-midi, la propriété décrite ci-après, savoir : un lot de terre situé rue Dorsière, no 13, mesurant soixante-huit pieds, plus ou moins, de face, sur 120 de profondeur, mesure française, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant des billets avec suffisante sécurité, portant dix pour cent d'intérêt et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 5 janv G W MORGAN, shérif.

Litterton S W Waters vs. Edward McCauley.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et de Saint-Louis, le mardi 8 février prochain, à une heure p m.

Le nègre nommé Titus, âgé d'environ 18 ans,

Conditions de la vente—comptant.

5 janv G W MORGAN, shérif.

Gurlie & Guillot contre la veuve de Charles Victor Gouy.

DANS LA COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu en cette ville, à la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St Louis, le vendredi 30 janvier 1835, à une heure de l'après-midi, les propriétés mentionnées et décrites dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit, savoir:

TROIS LOTS DE TERRE situés dans le faubourg Washington, au bas de la ville, et désignés par les Nos. 1 et 2 du 3ème. carré ou îlet; et le No. 1, du 4ème ilet ayant (mesure américaine) la dimension suivante, savoir:

LE LOT No. 1, du 3ème ilet, formant l'encoignure, mesure 52 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Lesseps, sur 115 pieds de profondeur et de face à la rue Moreau;

LE LOT No. 2, mesure 47 pieds, 8 pouces à la rue Moreau, sur 158 pieds, 2 pouces, 6 lignes de profondeur; le lot No. 1, du quatrième ilet, formant l'encoignure, mesure 52 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue de France, sur 115 pieds de profondeur et de face à la rue Moreau; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les trois lots ci dessus mentionnés. Le tout conformément au plan du dit faubourg Washington, tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 25 février 1832, et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, not. pub.

Conditions:—Comptant.
27 déc G. W. MORGAN, Shérif.

Pierre Jos. Tricou contre Charles Louis Pierre Jannin.

DANS LA COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu en cette ville, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, jeudi 29 janvier 1835, à une heure de l'après-midi, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie, savoir:

UN LOT DE TERRE situé dans le faubourg Washington, au bas de la ville, désigné par le No 4 du second carré ou ilet, ayant (mesure américaine) 40 pieds de face au chemin public, près de la Levée, 217 pieds, 9 pouces, 5 lignes de profondeur du côté du lot No. 3, 220 pieds, 7 pouces, 3 lignes de profondeur, du côté du lot No 5, et 38 pieds, 11 pouces de large à sa limite inférieure; ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi bien que le chemin public, la levée, et toute la batture devant, conformément au plan du dit faubourg Washington, tiré par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 25 février 1832, et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public

Les conditions de la vente sont comme suit, savoir :—$1153 33 1-3, payables le 2 de mars 1835, en un billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement et le reste comptant.
27 déc G. W. MORGAN, Shérif.

DANS LA COUR DE DISTRICT.—Samuel F. King contre Nathaniel Cox, tuteur des enfants mineurs de feu Thomas L. Herman. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et Saint Louis, Samedi, 31 janvier prochain, à une heure après midi.

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue des Champs Elysées près la rue du Crape, ayant 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, avec deux maisons habitables et autres bâtisses.

Trois Lots de terre situées au faubourg St. Marie, ayant chacuns, 30 pieds face à la rue Baronne, près la rue Hevia, sur 120 de profondeur, bornés par la partie inférieure par la propriété de W. Moore.

Et un lot de terre situé dans la rue Pouchet, faubourg Ste. Marie, ayant 53 pieds 4 pouces de face, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent, borné d'un côté par la propriété de M. Michel et de l'autre par celle de M. Sassman.

Conditions de la vente : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Le plan est exposé au bureau de shérif où il peut être examiné, et il sera exposé le jour de la vente.
27 déc